

TABLE DES MATIÈRES

Lettre à la ministre de la Culture et des Communications	2
Mission de Télé-Québec	3
Composition du conseil d'administration	4
Organigramme au 31 août 2008	5
Rapport de la présidente-directrice générale	6
Programmation	10
Grilles horaires	14
Prix remportés	16
États financiers	17
Rapport de la direction	18
Rapport du vérificateur	19
Résultats et déficit cumulé	20
Bilan	21
Flux de trésorerie	23
Notes complémentaires	24

Madame Christine St-Pierre
Ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine
Édifice A, 1^{er} étage
225, rue Grande-Allée Est
Québec (Québec) G1R 5G5

Madame la Ministre,

Conformément aux dispositions de l'article 26 du chapitre S-12.01 des *Lois refondues du Québec*, j'ai l'honneur de vous soumettre le rapport des activités de la Société de télédiffusion du Québec ainsi que les états financiers de l'exercice terminé le 31 août 2008.

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'assurance de ma considération distinguée.

La présidente-directrice générale,

Michèle Fortin

Michèle Fortin

MISSION DE TÉLÉ-QUÉBEC

La Société de télédiffusion du Québec — identifiée dans ce rapport sous les noms de Télé-Québec ou de la Société — a pour objet d'exploiter une entreprise de télédiffusion éducative et culturelle afin d'assurer, par tout mode de diffusion, l'accessibilité de ses produits au public.

La Société peut en outre exploiter un service de production et de distribution de documents audiovisuels, multimédias et de télédiffusion, y compris leurs produits dérivés et documents d'accompagnement.

Ses activités ont particulièrement pour but :

- de développer le goût du savoir, d'éveiller la curiosité, d'ouvrir de nouveaux horizons, de susciter la réflexion et d'entraîner les téléspectateurs sur le chemin de la découverte;
- de favoriser l'acquisition de connaissances par la présentation d'émissions éducatives et attrayantes, souvent soutenues par des ressources et documents tels que cédéroms, cassettes, livres et sites Web;
- de promouvoir la vie artistique et culturelle, d'en être le porte-étendard et d'encourager les artistes et artisans dans leurs multiples réalisations;
- de refléter les réalités régionales et la diversité de la société québécoise.

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration de la Société a pour mission d'en orienter la gestion. Il est composé de 10 personnes nommées par le Conseil des ministres du gouvernement du Québec sur la recommandation de la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine et à la suite de consultations auprès d'organismes qu'elle considère représentatifs des milieux concernés par les activités de la Société, et de la présidente-directrice générale. Au 31 août 2008, un poste était vacant au sein du conseil d'administration de Télé-Québec. Les membres du conseil d'administration, à cette date, étaient les suivants :

M. Jean Lamarre

Président du conseil, du comité exécutif et du comité de vérification
Président
Lamarre Consultants
Montréal

Mme Michèle Fortin

Membre du comité exécutif
Présidente-directrice générale
Société de télédiffusion du Québec
Saint-Lambert

M. Jean Bissonnette

Membre du comité exécutif
Conseiller artistique
Montréal

M. Edwin Bourget

Membre du comité des ressources humaines
Vice-recteur à la recherche et à la création
Université Laval
Sillery

Mme Andréanne Bournival

Présidente du comité de gouvernance et d'éthique
Conseillère en télévision, cinéma et communication
Montréal

Mme Louise Dandurand

Membre du comité exécutif et présidente du comité des ressources humaines
Vice-rectrice à la recherche
Université Concordia
Montréal

M. Benoît Gauthier

Membre du comité exécutif et du comité de vérification
Directeur général
Musée québécois de culture populaire
Saint-Étienne-des-Grès

Mme Johanne Jean

Membre du comité de vérification
Rectrice
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT)
Rouyn-Noranda

M. Alix Laurent

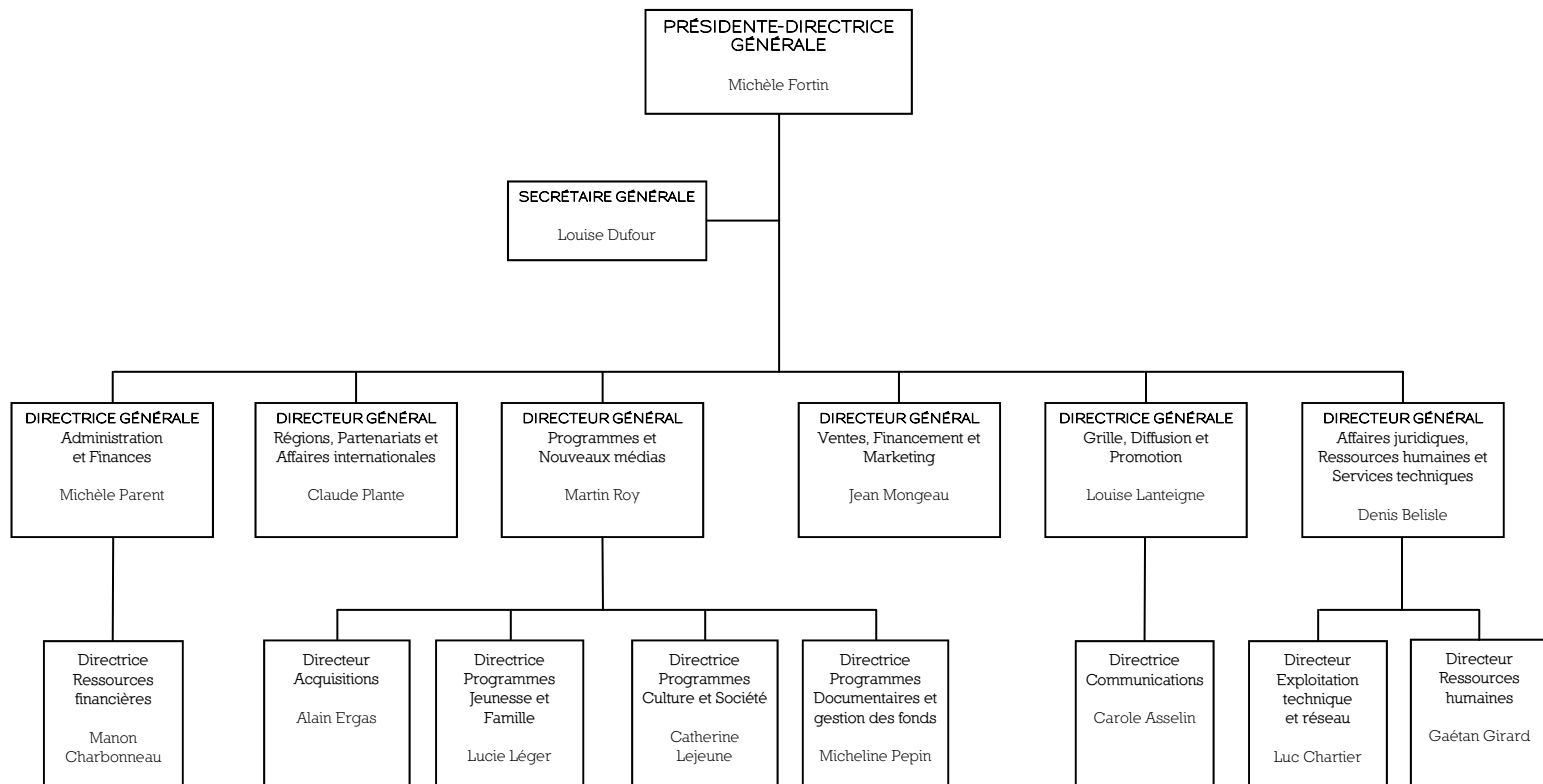
Membre du comité de gouvernance et d'éthique
Codirecteur et directeur administration et finances
École supérieure de ballet contemporain de Montréal
Montréal

Mme Lorraine Pintal

Membre du comité des ressources humaines
Directrice artistique et générale
Théâtre du Nouveau Monde
Montréal

ORGANIGRAMME

AU 31 AOÛT 2008



En 2007-2008, le gouvernement du Québec a révisé la *Loi sur la Société de télédiffusion du Québec* afin de la rendre conforme à la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État*. Cette modification législative a entraîné des amendements aux règlements internes de Télé-Québec et a permis le changement de notre année financière. Ainsi, la clôture de notre exercice financier se fait dorénavant le 31 août, et cela pour mieux refléter la nature de nos activités et les saisons de programmation en télévision. Le présent exercice aura donc été une période de transition, puisqu'il s'échelonne exceptionnellement sur 17 mois, soit du 1^{er} avril 2007 au 31 août 2008.

Les principales étapes du plan de modernisation de Télé-Québec sont maintenant réalisées. À la suite du départ de 126 employés, dans le cadre du plan de réduction des effectifs qui s'est étalé de juin 2006 à mars 2008, la Société comptait, au 31 août 2008, un effectif permanent de 219 postes. En raison de ces réductions de personnel et du recrutement de trois nouveaux directeurs généraux, Télé-Québec a procédé en 2007-2008 à une réorganisation complète des secteurs de la programmation et des communications, ainsi qu'au rattachement des archives au secrétariat général.

Dans la foulée de ces changements, cinq employés de Télé-Québec ont été promus à des fonctions de cadre et six autres cadres ont été recrutés à l'externe, y compris le directeur général des programmes et des nouveaux médias, ainsi que le directeur des ventes, du financement et du marketing.

Finances

En 2007-2008, la subvention de Télé-Québec est restée proportionnellement la même pour les 12 premiers mois. Pour la période de prolongation de cinq mois, la subvention a été constatée selon la moyenne historique des dépenses des quatre derniers exercices. De plus, une indexation de 2 % a été appliquée à la masse salariale des employés permanents. Le plan d'immobilisation de 6 M\$ soumis au gouvernement a par ailleurs été accepté.

La situation de Télé-Québec au Fonds canadien de télévision se détériore depuis 2001-2002, et l'accent mis sur les succès d'écoute et les niveaux d'auditoire ne présage rien de bon pour l'avenir. L'enveloppe de Télé-Québec au FCT pour la production indépendante d'émissions dans les secteurs prioritaires a diminué de 925 000 \$. Cependant, des partenariats avec la Société Radio-Canada et TVO nous ont permis de bénéficier d'environ 2,7 M\$ pour la coproduction de diverses émissions principalement destinées à la jeunesse.

D'autres financements *ad hoc* ont profité à certains projets d'émissions, en plus de protéger notre position au Fonds canadien de télévision pour 2008-2009. Toutefois, ces sources de financement sont sporadiques et, par conséquent, précaires.

Dans un autre ordre d'idées, nous avons réalisé des économies de 280 000 \$ en regroupant et en réaménageant les locaux nécessaires aux activités de Télé-Québec dans l'édifice de la rue Fullum à Montréal. Les 40 000 pi² rétrocédés à la Société immobilière du Québec engendreront ainsi des économies récurrentes de 750 000 \$ par année.

À la suite de la décision du gouvernement québécois d'investir 30 milliards de dollars dans la mise à niveau des infrastructures — dont 885 M\$ sur cinq ans au ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, desquels 277 M\$ consacrés aux actifs des sociétés d'État —, nous avons déposé au ministère de la Culture et des Communications une proposition de réfection et de réaménagement de l'immeuble de Montréal, totalisant 8,5 M\$ sur cinq ans. Nous attendons une réponse à ce sujet.

Enfin, Télé-Québec a entrepris de revoir les descriptions de tâches, les évaluations de poste et les échelles de rémunération des cadres. Les résultats de cette démarche appuyée par le Groupe Hay et associés et approuvée par toutes les instances ministérielles ont permis de reconnaître à leur juste valeur le travail des cadres, tout en facilitant le recrutement à l'externe.

Programmation

Les décisions prises dans le cadre du plan de modernisation de Télé-Québec nous ont permis de réinjecter, au cours des deux dernières années, une somme récurrente nette de l'ordre de 4,7 M\$ par année dans la programmation.

En matière de programmation, Télé-Québec accorde depuis toujours une grande importance à la culture. Au cours de l'automne 2007 et de l'hiver 2008, ce sont plus de 30 heures par semaine qui y ont été consacrées, dont la grande fête musicale qu'est *Belle et Bum*, les portraits de créateurs proposés par Stéphan Bureau dans l'émission *Contact*, ainsi que des nouveautés telles que la quotidienne *Ça manque à ma culture*, qui s'intéresse à tout ce qui se fait dans ce domaine, ou encore *Fais ça court!*, qui permet à de jeunes cinéastes de créer des courts métrages sous nos yeux.

Plusieurs autres nouvelles émissions lancées en 2007-2008 sont très appréciées du public, notamment *Curieux Bégin*, qui propose d'alléchantes escapades culinaires, *Gang de rue*, dans laquelle de jeunes adultes accomplissent des gestes concrets pour « changer le monde », ainsi que *Le code Chastenay*, une nouvelle émission scientifique qui se démarque en présentant de façon accessible et captivante les dernières avancées issues de travaux de chercheurs québécois.

L'une des forces de Télé-Québec demeure la programmation pour jeunes publics, qui s'est enrichie de plusieurs nouveautés, dont la populaire série *Toc toc toc*, qui raconte les aventures des résidents d'un village fantastique. Depuis l'automne 2007, les enfants ont d'ailleurs rendez-vous avec leurs personnages préférés une heure plus tôt en semaine, soit dès 6 h au lieu de 7 h.

En outre, une nouvelle imagerie qui reflète mieux la personnalité, la couleur et le ton de la chaîne a été entièrement conçue par l'équipe du Service de la création, mis sur pied en septembre 2007, pour une diffusion débutant à l'automne 2008.

Finalement, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) a initié, avec l'industrie télévisuelle, une réflexion sur l'avenir de la télévision généraliste, sur l'introduction des technologies numériques et la haute définition, ainsi que sur l'impact du développement accéléré des multiples plateformes de diffusion des contenus vidéo. En conséquence, la licence de diffusion de Télé-Québec a été prolongée d'une autre année, ce qui a entraîné le report du dépôt du rapport du Comité sur la reconnaissance du caractère éducatif de Télé-Québec.

Part de marché

Après avoir vu notre auditoire reculer à 2,7 % à l'automne 2006, pour ensuite remonter à 3,1 % à l'hiver 2007, nous nous étions fixé un objectif annuel de part de marché d'au moins 3 % pour 2007-2008. Cet objectif a été dépassé, comme en témoigne la progression des cotes d'écoute, avec une part de marché qui a atteint 3,2 % à l'automne 2007 et 3,4 % à l'hiver 2008.

Nos efforts constants pour offrir aux enfants une programmation de qualité ont grandement porté leurs fruits au cours de l'année. En effet, à l'automne 2007 comme à l'hiver 2008, Télé-Québec était le réseau le plus fréquenté par les jeunes téléspectateurs de 2 à 11 ans durant les heures de diffusion d'émissions jeunesse. *Ramdam* était d'ailleurs l'émission la plus regardée à Télé-Québec. Pendant ces deux saisons, les cinq émissions les plus écoutées par les enfants, tous réseaux confondus, se trouvaient à notre antenne, ce qui représente pour nous une source de grande fierté.

Virage technologique

Depuis juin 2008, Télé-Québec diffuse en haute définition sur le câble. Afin de passer du mode analogique au mode numérique, nous avons procédé à l'acquisition et à l'installation d'un nouveau système de mise en ondes. De même, le Studio 2 a été pourvu des équipements nécessaires à la production d'émissions en haute définition, et des travaux préparatoires au changement des antennes de Montréal et de Québec ont été réalisés.

Les systèmes de gestion de la programmation, de la mise en ondes et des ventes, devenus désuets avec les années, ont aussi été remplacés par deux nouveaux progiciels, ce qui s'inscrit dans la foulée des efforts de modernisation de la chaîne et a entraîné une révision complète des processus dans ces trois domaines.

Nouveaux médias

Au cours de l'année 2007-2008, l'équipe des nouveaux médias a été mobilisée pendant plusieurs mois par l'adaptation du site Internet de Télé-Québec au nouveau logiciel de diffusion ainsi qu'au format 16:9 (format écran large). Le contenu du site a aussi fait l'objet de nombreux ajouts et améliorations.

Il y a déjà plusieurs années que Télé-Québec utilise Internet comme prolongement de ses émissions. Cette démarche se poursuit et s'accroît cette année. En plus d'un site général dynamisé pour la rentrée, plusieurs sites d'émissions ont été enrichis de capsules vidéo et de sections interactives permettant aux internautes de participer au contenu des émissions ou d'influencer leur déroulement. Ces ajouts n'ont pas manqué d'attirer les internautes, puisque l'on note pour l'année 2007-2008 une augmentation du nombre de visites sur l'ensemble des sites Web des émissions de Télé-Québec. En effet, ce nombre est de 15 % supérieur à celui de l'année précédente.

Partenariats

Depuis le dernier exercice, Télé-Québec a entrepris ou poursuivi nombre de partenariats avec plusieurs organismes (musées, compagnies théâtrales, etc.) et événements, dans la métropole ou en région, principalement dans le domaine de la culture. C'est le cas notamment avec plusieurs festivals de films, de chansons et de contes partout en province. En offrant à ceux-ci de la visibilité à son antenne par la diffusion des capsules *Prêt-à-sortir*, Télé-Québec souhaite encourager le public à fréquenter les lieux et les événements culturels québécois et contribuer ainsi au développement de cette richesse collective.

Télé-Québec continue d'entretenir des liens avec des écoles, bibliothèques, salons du livre et organismes de toutes les régions pour la promotion de la lecture et de la langue française. De plus, un partenariat a été établi avec l'Association francophone pour le savoir (ACFAS) à l'occasion de la mise en ondes de l'émission *Le code Chastenay*.

Au cours de cet exercice, nous avons aussi entrepris des démarches visant à associer Télé-Québec au Canal Savoir. Un nouveau modèle d'affaires pour cette chaîne, selon lequel Télé-Québec deviendrait le partenaire principal et de contrôle, a été élaboré. En plus d'aider cette station à survivre, une éventuelle entente consoliderait nos assises et nous permettrait d'utiliser davantage nos bureaux en région, ainsi que de jeter les bases d'une intervention plus large en ce qui a trait aux nouveaux médias et à l'échelle internationale.

2008-2009

L'année 2008-2009 comportera elle aussi des défis de taille à relever. Sur le plan institutionnel, Télé-Québec doit au cours des prochains mois renouveler sa licence auprès du CRTC et prendre en charge le Canal Savoir. Elle souhaite également procéder au réaménagement permanent de ses locaux et poursuivre le plan de modernisation de ses installations techniques afin de les rendre compatibles avec la technologie numérique. Ces mises à niveau nécessiteront de la part du gouvernement du Québec des investissements supplémentaires dans les immobilisations et les infrastructures. Des demandes en ce sens lui ont donc été adressées.

Par ailleurs, les nouvelles plateformes de diffusion et la déréglementation du marché de la télévision nous obligeront à faire preuve d'audace, de créativité et de modernité en matière de programmation, si nous voulons maintenir et espérer accroître nos parts de marché. Le contexte actuel fait cependant en sorte qu'il nous faut protéger nos acquis auprès des différentes instances, dont le Fonds canadien de télévision. Et pour continuer à mieux servir ce public qui apprécie la télévision de qualité, nous devons trouver de nouvelles sources de revenus.

La présidente-directrice générale,



Michèle Fortin

En 2007-2008, la programmation de Télé-Québec visait à se rapprocher du quotidien des Québécois. Elle y est parvenue en proposant des émissions portant sur des sujets d'actualité, en augmentant son offre jeunesse, en maintenant son engagement en matière d'environnement et en renforçant son parti pris pour la culture.

Au bilan : 10 nouvelles séries, du grand cinéma trois fois par semaine et sans interruptions publicitaires, 30 heures par semaine consacrées à la culture, plus de 130 documentaires et le retour des émissions qui ont la cote d'amour chez les jeunes. Télé-Québec se distingue comme une télévision innovatrice, audacieuse, moderne et accessible, dont la qualité est le maître mot.

Culture

Fidèle à sa mission, Télé-Québec accorde toujours une place croissante à la culture dans sa programmation. En plus de refléter à l'écran la vie culturelle du Québec et d'ailleurs, plusieurs de nos programmes donnent le goût aux téléspectateurs de fréquenter davantage les événements et établissements culturels. Cette année plus que jamais, Télé-Québec enrichit son offre et présente une vitrine exceptionnelle aux créateurs, aux artistes et aux artisans.

Quatre soirs par semaine, un nouveau rendez-vous culturel attend les téléspectateurs : *Ça manque à ma culture*, une émission conviviale célébrant la culture sous toutes ses formes et dans toute sa richesse.

Alors que le cinéma d'ici ne cesse de gagner en popularité et que les rouages du métier fascinent les cinéastes en herbe, l'émission *Fais ça court!* leur offre la chance de s'initier à toutes les facettes du septième art. En équipes de deux, ils conçoivent des courts métrages qui sont ensuite soumis au vote du public.



Stéphane Bureau

Le cinéma a toujours occupé une place privilégiée à Télé-Québec, et la tradition se poursuit cette année. Trois rendez-vous y sont consacrés chaque semaine : films cultes, primeurs, films d'auteur et grand public sont diffusés sans interruptions publicitaires, pour le plus grand plaisir des cinéphiles.

Belle et Bum fait la fête pour une cinquième saison et continue d'encourager la relève et la diversité culturelle. Cette émission demeure une de nos plus belles scènes pour la musique d'ici et d'ailleurs.

Avec *Contact*, qui revient avec 20 nouveaux épisodes, Stéphane Bureau propose une fenêtre sur l'univers de la création au sens large, dans toutes les sphères de la connaissance, et s'entretient avec de grands créateurs de notre époque.

Télé-Québec n'oublie pas non plus les amateurs de fiction, à qui elle offre un éventail de nouvelles séries de qualité. Du feuilleton réaliste jusqu'à la série historique, en passant par l'aventure fantastique, la comédie, le suspense et l'action; tout le monde y trouve son compte. La nouvelle série québécoise *Les Kiki Tronic* se situe justement entre l'action, la comédie et la science-fiction. Et qu'il s'agisse de la série *Octobre 70*, qui raconte la crise d'Octobre comme un film policier, ou des aventures revisitées de *Robin des Bois*, de la série tordue *Life on Mars* ou de l'essoufflant *24 heures chrono*, on passe d'un univers à l'autre sans jamais s'ennuyer!

Science, environnement et société

La programmation de Télé-Québec stimule la curiosité, favorise une compréhension des enjeux de société, crée des espaces d'interaction pour les citoyens, rejette le cynisme et privilégie des pistes de solutions. Par ses choix, Télé-Québec fait preuve d'un engagement croissant envers l'environnement, encourageant la conscientisation et l'implication de ceux qui ont à cœur de protéger la planète, en plus de susciter la réflexion sur une foule d'autres sujets.

Le code Chastenay, un tout nouveau magazine animé par l'astronome et vulgarisateur Pierre Chastenay, nous propose de décoder l'impact au quotidien des dernières recherches scientifiques effectuées au Québec. Dans le magazine *La vie en vert*, Pascale Tremblay et son équipe étudient les répercussions écologiques et éthiques de nos habitudes de consommation. *Une pilule, une petite granule* présente pour sa part des chroniques sur une foule de sujets reliés à la santé, en s'intéressant davantage au mieux-être qu'à la maladie.



Pierre Chastenay

Le rallye müvmédia permet à huit jeunes concurrents munis d'un portable, d'un caméscope et d'un appareil photo, de partir pendant trois mois à la conquête d'un territoire qui ne leur est pas familier : la France pour les Québécois et le Québec pour les Français. Dans *Gang de rue*, Dan Bigras confie à cinq jeunes la mission de changer le monde, un geste à la fois.

La cuisine fait partie des caractéristiques propres à une société. Christian Bégin en fait la démonstration en nous présentant son émission gourmande *Curieux Bégin*. Chaque semaine, il prend la route à la rencontre de chefs, de maraîchers et de détaillants, explorant l'art culinaire au gré de son inspiration. Josée di Stasio, de son côté, effectue une tournée gastronomique de la France puis, de retour au Québec, nous accueille dans sa cuisine où la rejoignent des invités épicuriens prêts à partager leurs connaissances.

Cette saison, Télé-Québec fête un anniversaire important : celui des 10 ans des *Francs-tireurs*, un exploit en soi dans l'univers télévisuel d'aujourd'hui. Richard Martineau et Patrick Lagacé maintiennent le cap et présentent des entrevues musclées, des reportages percutants et des débats d'idées provocateurs.

Pour son retour, la quotidienne *Bazzo.tv* revêt une tenue de soirée : en effet, ce magazine est maintenant diffusé en primeur le soir. Conjuguant rigueur, curiosité, originalité et fantaisie, *Bazzo.tv* aborde aussi bien les phénomènes sociaux que les enjeux politiques, économiques, culturels et environnementaux. Le vendredi, Marie-France Bazzo arbitre encore les débats d'*Il va y avoir du sport*, prouvant que les discussions sans frilosité ont toujours leur place à l'antenne.

La saison marque aussi un virage important à *Méchant contraste!*, qui traite de questions de société autant que de questions de culture. Avec la même vitalité qu'auparavant, ce magazine iconoclaste se penche sur des événements marquants, des manifestations culturelles marginales et des faits de société récents.

Du côté des documentaires, ceux de *Planète bleue* et de *National Geographic* dressent un état des lieux parfois troublant de la planète. L'univers fascinant de la science n'est pas en reste : dans *Atomes et neurones*, on examine les dernières percées scientifiques et technologiques. Enfin, les cases *Questions de société*, *Pour l'Histoire* et *Doc Monde* regorgent de productions passionnantes qui témoignent de points de vue inédits.

Jeunesse

D'une saison à l'autre, la programmation jeunesse de Télé-Québec enchante les jeunes de tous les âges. Pour témoigner du lien de confiance qu'elle a tissé avec son jeune public, Télé-Québec lui donne maintenant rendez-vous tous les matins dès 6 h en semaine et l'après-midi dès 15 h 30.

Les enfants d'âge préscolaire peuvent suivre les nouvelles aventures de *Toupie et Binou*, s'initier à l'anglais ou à l'espagnol avec *Diego* et *Dora* ou voir le monde à travers les yeux de Gudule (*Bravo Gudule*). Diffusée tous les jours de la semaine, la série québécoise *Toc toc toc*, dont la poésie évoque *Cornemuse* et *Passe-Partout*, conquiert l'auditoire des 5-6 ans. Notons l'ajout de 120 nouveaux épisodes de *Ramdam*, la série la plus regardée par les jeunes Québécois, maintenant diffusée cinq fois par semaine. *Kaboum* est également de retour depuis l'automne et 50 nouveaux épisodes sont présentés cet hiver.

Les émissions jeunesse de Télé-Québec ont de quoi marquer l'imaginaire de milliers d'enfants chaque jour, avec un alliage unique de qualité, de créativité et d'ouverture sur le monde.

Nouveaux médias

Internet constitue pour Télé-Québec un prolongement de ses émissions et offre au public une foule de renseignements complémentaires sur les sujets abordés dans les émissions. C'est aussi un outil privilégié de relation avec son auditoire. Dans cette optique, nous avons fait un effort pour intégrer la participation du public dans le contenu ou le déroulement de certaines émissions.

Avec *Fais ça court!*, par exemple, les internautes ont 24 heures pour voter pour leur vidéo favorite sur le site Web de l'émission. Le pointage cumulé permet de déterminer quelles équipes passent à la ronde suivante.

Un autre exemple est celui de *Ramdam*, dont le fan-club a été créé en septembre 2007. Celui-ci comptait plus de 26 700 membres au 31 août 2008. Les membres peuvent accéder à des contenus exclusifs, recevoir une cyberlettre et participer à différents concours.

Par ailleurs, des capsules originales sur nos émissions et leurs artisans sont tournées spécialement pour le Web. *Ça manque à ma culture* produit pour son site des capsules vidéo et des textes couvrant des événements de la culture émergente dans les différentes régions du Québec. Les capsules *Prêt-à-sortir* diffusées à notre antenne sont elles aussi accessibles sur le Web, accompagnées d'un calendrier des sorties culturelles classées par date, par région et par thème.

Mentionnons enfin l'ajout sur notre site Web d'une section Documentaires, pour mettre de l'avant une offre particulièrement riche dans ce domaine.

Au total, pas moins de trois millions de visites ont été enregistrées pour l'ensemble des sites Web des émissions de Télé-Québec, ce qui représente une augmentation de 15 % par rapport à l'année précédente.



Richard Martineau et Patrick Lagacé

Auditoire

Le tableau qui suit montre l'évolution des indices d'écoute de Télé-Québec pendant les trois dernières années. On y observe que la croissance des auditoires amorcée durant la saison d'hiver 2007 s'est poursuivie à l'automne 2007, de même qu'à l'hiver 2008. Ainsi, au terme de l'hiver 2008, Télé-Québec s'est retrouvée avec son auditoire le plus élevé des trois dernières années.

Lundi au dimanche 6h-6h	Aut 2005	Hiver 2006	Aut 2006	Hiver 2007	Aut 2007	Hiver 2008	Hiver 2008 vs Aut 2007
Total TV							
Auditoire ('000)	1 172	1 220	1 169	1 230	1 238	1 307	6%
Télé-Québec							
Part (%)	3,2	2,9	2,7	3,1	3,2	3,4	6%
Auditoire ('000)	37	36	31	39	40	45	13%
Portée 1 min. ('000)	4 482	4 484	4 245	4 486	4 094	4 252	4%
Portée 1 min. (%)	69	69	65	69	62	65	4%
Durée d'écoute hebdo. (hrs)	1:22	1:20	1:13	1:27	1:35	1:46	11%

Source: Sondages BBM, audimètre InfoSysTV - PPM

Portée 1 min. Automne 2007 : des modifications ont été apportées par BBM dans le calcul de la portée minute

Faits saillants

- La part de marché de Télé-Québec passant de 3,2 % à l'automne 2007 à 3,4 % à l'hiver 2008, l'écoute globale a crû de 6 %. Télé-Québec a ainsi poursuivi la croissance amorcée l'an dernier. Rappelons qu'à l'automne 2006, la part de marché était à son plus bas niveau des trois dernières années, soit à 2,7 %.
- La croissance de la part de marché de Télé-Québec est principalement attribuable au fait que nos téléspectateurs nous regardent plus longtemps. En effet, leur durée d'écoute hebdomadaire moyenne a augmenté de 11 minutes à l'automne 2007 et l'hiver 2008, passant de 1 heure 35 minutes à 1 heure 46 minutes, soit une progression de 11 %. Il s'agit de la plus importante durée d'écoute hebdomadaire enregistrée au cours des trois dernières années.
- En moyenne, 4,3 millions de Québécois francophones — soit 65 % de la population francophone de la province — ont syntonisé Télé-Québec chaque semaine à l'hiver 2008.

La programmation destinée aux enfants a joué un rôle majeur dans le succès d'écoute de Télé-Québec à l'hiver 2008.

- Durant les périodes de diffusion d'émissions destinées aux enfants, c'est-à-dire le matin et en fin d'après-midi durant la semaine, de même que les samedis et dimanches matin, Télé-Québec a obtenu une part de marché de 22 % auprès des jeunes de 2 à 11 ans, soit cinq points de plus que l'hiver précédent. La chaîne demeure ainsi la plus regardée par ce jeune public, à l'exception du matin en semaine, où elle occupe le deuxième rang.
- Les progrès réalisés de 16 h 30 à 19 h, en semaine, sont particulièrement marqués. Cette période est en effet occupée par les trois émissions les plus regardées des enfants québécois de 2 à 11 ans : *Kaboum*, *Toc toc toc* et *Ramdam*.
- Enfin, Télé-Québec domine toujours le palmarès des émissions jeunesse les plus regardées par les enfants de 2 à 11 ans, avec 12 émissions parmi les 20 premières positions. Nous décrochons d'ailleurs les 11 premières places.

GRILLE

AUTOMNE 2007

	SAMEDI	DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	
6 h			Les aventures de Petit Ours brun/Clifford ☐					6 h
6 h 30			Maya et Miguel ☐ /Meg et Mog ☐					6 h 30
7 h	Dragon		Macaroni tout garni ☐	Kaboum ☐				7 h
7 h 30	Toupie et Binou ☐ /Musti ☐		Dora l'exploratrice ☐ /Danny et Daddy					7 h 30
8 h	Dora l'exploratrice ☐ /Célestin		Cornemuse ☐					8 h
8 h 30	Diego ☐	Diego ☐	Les frères koalas ☐ /Nouky et ses amis ☐ /Toupie et Binou ☐ /Blanche ☐					8 h 30
9 h	Bob le bricoleur ☐ /Pocoyo ☐		Georges rétrécit ☐ /Les aventures de Petit Ours brun					9 h
9 h 30	SamSam/Lucie/ Rêve d'enfant ☐	SamSam/Lucie/ Rêve d'enfant ☐	Inuk ☐					9 h 30
10 h	Bravo Gudule ☐ / Adibou aventure	Bravo Gudule ☐ / Adibou aventure	Les Mélodilous ☐					10 h
10 h 30	Zombie Hôtel ☐ / Dico Presto	Zombie Hôtel ☐ / Dico Presto	Zoboomafoo ☐ /Drôles de petites bêtes ☐					10 h 30
11 h	Mission monstre ☐	Mission monstre ☐	Esprits-fantômes ☐					11 h
11 h 30	Les écoliers de Plumfield ☐		Célestin/Rocket Power ☐**					11 h 30
12 h			Ramdam ☐					12 h
12 h 30	Malcolm ☐		Curieux Bégin ☐	Bazzo.tv ☐				12 h 30
13 h	Curieux Bégin ☐	Seconde chance ☐						13 h
13 h 30			Fais ça court ! ☐	Pure laine ☐	Gang de rue ☐	La vie en vert ☐	Méchant contraste ! ☐	13 h 30
14 h	La vie en vert ☐	Le rallye multimédia ☐	Il va y avoir du sport ☐	Questions de société ☐	Une pilule, une petite granule ☐	Les francs-tireurs ☐	Contact ☐	14 h
14 h 30	Il va y avoir du sport	Gang de rue ☐						14 h 30
15 h		Octobre 70* ☐		Ça manque à ma culture ☐				15 h
15 h 30			Georges rétrécit ☐ /Les aventures de Petit Ours brun					15 h 30
16 h	National Geographic ☐	Planète bleue ☐	Rocket Power ☐**/Célestin					16 h
16 h 30			Zoboomafoo ☐					16 h 30
17 h	Atomes et neurones ☐	Curieux Bégin ☐	Cornemuse ☐					17 h
17 h 30			Toc Toc Toc ☐ /D' Dog explique et conseille					17 h 30
18 h	Macaroni tout garni ☐	Pure laine ☐	Kaboum ☐				Macaroni tout garni ☐	18 h
18 h 30	Le rallye multimédia ☐	Il va y avoir du sport ☐	Ramdam ☐					18 h 30
19 h	Les francs-tireurs ☐		Méchant contraste ! ☐	Gang de rue ☐	La vie en vert ☐	Fais ça court ! ☐	Malcolm ☐	19 h
19 h 30			Ça manque à ma culture ☐					19 h 30
20 h	Planète bleue ☐	Pour l'Histoire ☐	Atomes et neurones ☐	National Geographic ☐	Les francs-tireurs ☐	Une pilule, une petite granule ☐	Il va y avoir du sport	20 h
20 h 30								
21 h	Belle et Bum	Cinéma ☐	Questions de société ☐	24 heures chrono ☐	Octobre 70* ☐	Contact ☐	Curieux Bégin ☐	21 h
21 h 30								21 h 30
22 h	Cinéma ☐	24 heures chrono ☐	Bazzo.tv ☐				Belle et Bum ☐	22 h
22 h 30			Ça manque à ma culture ☐					22 h 30
23 h			Octobre 70* ☐	La période de questions ☐			Cinéma ☐	23 h
23 h 30								23 h 30
0 h		Méchant contraste ! ☐						
0 h 30	La vie en vert ☐	Pure laine ☐	Fais ça court ! ☐	La vie en vert ☐	Gang de rue ☐	Contact ☐		0 h 30
1 h	Gang de rue ☐	Fais ça court ! ☐	Gang de rue ☐	Fais ça court ! ☐	Méchant contraste ! ☐			1 h
1 h 30								1 h 30

10-10-07

10-10-07



GRILLE

HIVER 2008

	SAMEDI	DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	
6 h			Toupie et Binou/Clifford tout p'tit					6 h
6 h 30			Maya et Miguel/Meg et Mog					6 h 30
7 h	Toupie et Binou/ Thomas le petit train/Dragon		Pitt et Kantrop/ Rêve d'enfant	Kaboum				7 h
7 h 30	Toupie et Binou/Musti		Dora l'exploratrice/Danny et Daddy					7 h 30
8 h	Dora l'exploratrice/Célestin		Cornemuse					8 h
8 h 30	Diego	Diego	Les frères koalas/Nouky et ses amis/Toupie et Binou /Blanche					8 h 30
9 h	Bob le bricoleur/Pocoyo		Georges rétrécit/Les aventures de Petit Ours brun					9 h
9 h 30	SamSam/Lucie/ Rêve d'enfant	SamSam/Lucie/ Rêve d'enfant	Inuk/Pourquoi?					9 h 30
10 h	Bravo Gudule/ Adibou aventure	Bravo Gudule/ Adibou aventure	Jane et le dragon					10 h
10 h 30	Zombie Hôtel/ Dico Presto	Zombie Hôtel/ Dico Presto	Zoboomafoo/Drôles de petites bêtes					10 h 30
11 h	L'Oracle	L'Oracle	Esprits-fantômes/Célestin					11 h
11 h 30	Mon ami Jake		Rocket Power					11 h 30
Ramdam					12 h			
12 h	Malcolm		À la di Stasio	Bazzo.tv				12 h 30
12 h 30								13 h
13 h	À la di Stasio	Les Kiki Tronic	Fais ça court !	Pure laine	Gang de rue	La vie en vert	Méchant contraste!	13 h 30
13 h 30	La vie en vert	Robin des Bois	Il va y avoir du sport	Questions de société	Une pilule, une petite granule	Les francs- tireurs	Contact*	14 h
14 h		Fais ça court!						14 h 30
14 h 30	Il va y avoir du sport	Seconde chance	Ça manque à ma culture					15 h
15 h		Georges rétrécit/Les aventures de Petit Ours brun					15 h 30	
15 h 30	National Geographic	Planète bleue	Dora l'exploratrice/Pourquoi?					16 h
16 h			Zoboomafoo					16 h 30
16 h 30	Le code Chastenay	À la di Stasio	Cornemuse/Toupie et Binou					17 h
17 h			Toc toc toc/D' Dog explique et conseille					17 h 30
17 h 30	Malcolm	Pure laine	Kaboum				Macaroni tout garni	18 h
18 h	Gang de rue	Il va y avoir du sport	Ramdam					18 h 30
18 h 30	Les francs- tireurs		Méchant contraste!	Gang de rue	La vie en vert	Fais ça court !	Les Kiki Tronic	19 h
19 h		Ça manque à ma culture					Il va y avoir du sport	19 h 30
19 h 30	Planète bleue	Pour l'Histoire	Le code Chastenay	National Geographic	Les francs- tireurs	Une pilule, une petite granule		20 h
20 h	Belle et Bum	Cinéma	Questions de société	24 heures chrono	Life on Mars	Contact*	À la di Stasio	20 h 30
20 h 30			Bazzo.tv				Belle et Bum	21 h
21 h	Cinéma	24 heures chrono	Ça manque à ma culture					21 h 30
21 h 30			Le code Chastenay	À la di Stasio**	Les francs- tireurs**	Une pilule, une petite granule**	Cinéma	22 h
22 h	Méchant contraste!							22 h 30
22 h 30	La vie en vert	Pure laine	Fais ça court !	La vie en vert	Gang de rue	Pure laine		23 h
23 h		Fais ça court!	Gang de rue	Fais ça court !	Méchant contraste!	Les Kiki Tronic		23 h 30
23 h 30	Gang de rue						0 h	
0 h							0 h 30	
0 h 30							1 h	
1 h							1 h 30	
1 h 30								

10-10-07

10-10-07

PREMIÈRE
DIFFUSION

REDIFFUSION

* Doc Monde à compter du 21 février

** La période de questions à compter du 11 mars



telequebec.tv

PRIX REMPORTÉS

14 prix Gémeaux

À la di Stasio (Zone3) • Meilleur magazine de services — Michel Bissonnette, Paul Dupont-Hébert, André Larin, Vincent Leduc et Jean-Pierre Paiement

Barbiers, une histoire d'hommes (Amazon Film) • Meilleur montage documentaire, affaires publiques, biographie — Émission — Claude Palardy

Les francs-tireurs (Zone3) • Meilleur magazine d'intérêt social — Michel Bissonnette, Paul Dupont-Hébert, André Larin, Vincent Leduc et Jean-Pierre Paiement

Habitat 07 — Les compagnons du rebut global (Blue Storm Télé) • Meilleure direction photographique documentaire, affaires publiques, biographie — Joël Provencher pour *Stop... ou encore?* • Meilleur montage documentaire, affaires publiques, biographie — Série — Mireille Lacasse et Michel Tougas pour *Stop... ou encore?*

Il va y avoir du sport (Zone3) • Meilleure animation magazine — Marie-France Bazzo

Marie-Antoinette (Émergence International) • Meilleure biographie ou portrait — Danielle Fontaine, Yves Simoneau et Alex Sliman • Meilleure musique originale documentaire — Luc Sicard

Marie-Antoinette sur fond vert (Émergence International) • Meilleur documentaire culture — Danielle Fontaine, Yves Simoneau et Alex Sliman

Pure laine (Vendôme télévision) • Prix du Multiculturalisme — Le Prix du Multiculturalisme récompense les émissions de télévision qui reflètent le mieux la diversité culturelle du Canada tout en respectant les normes d'excellence des prix Gémeaux.

Ramdam (Vivaclic) • Meilleur premier rôle féminin jeunesse — Mariloup Wolfe • Meilleur rôle de soutien jeunesse — Guillaume Lemay-Thivierge

Le Rebut Global (Blue Storm Télé) • Prix Jean-Besré — Le prix Jean-Besré est un coup de cœur pour une émission, un artiste, un artisan ou un télédiffuseur qui s'est démarqué de façon particulière par son originalité ou son innovation.

La vie en vert (Blue Storm Télé) • Meilleure réalisation magazine — Martin Roy, Patricia Beaulieu, Michel Gosselin et Sophie Lambert pour *Le guide du consommateur responsable*

Autres prix et distinctions

11 Somerset (Trinôme inc.) • Prix Pionnier des nouveaux médias. www.11somerset.com — Remis par le Fonds de la radiodiffusion et des nouveaux médias de Bell, cet honneur récompense des équipes ayant contribué à l'avancement des nouveaux médias interactifs développés conjointement avec des émissions de télévision canadiennes.

À force de rêves (Productions du Rapide-Blanc) • Prix spécial du jury — Longs métrages documentaires canadiens — Hot Docs 2007, Toronto

ADN-X (Production Fair Play) • Prix d'excellence francophone 2008, Alliance pour l'enfant et la télévision — *Vaincre l'anorexie*

Americano (Les films du Tricycle) • Prix Image — Rencontres internationales du documentaire de Montréal 2007

Belle et Bum (Télé-Vision) • Prix Hall of Fame, Sounds of Blackness Awards 2007 — Normand Brathwaite • Prix Jacques-Couture, Prix québécois de la citoyenneté 2007 — Normand Brathwaite — Le Prix Jacques-Couture est décerné à un individu qui, dans la société québécoise, a contribué de façon remarquable à la mise en valeur de la diversité ethnoculturelle, au

développement d'un sentiment d'appartenance chez les nouveaux arrivants et les Québécois des communautés culturelles, ainsi qu'au développement de la connaissance et de la compréhension de la réalité pluraliste de la société.

Cornemuse (Téléfiction) • Prix Pionnier des nouveaux médias — www.cornemuse.com

De l'autre côté du pays (Mango productions) • Prix du public — Rencontres internationales du documentaire de Montréal 2007

Le doigt dans l'œil (Jeux d'ombres) • Grand Prix et Prix du public — Festival de films de Portneuf sur l'environnement 2008

Extremis (Macumba International) • Prix Pionnier des nouveaux médias www.extremis.tv

Gang de rue (Productions Pixcom) • Artiste pour la paix 2007 — Dan Bigras

Habitat 07 — Les compagnons du rebut global (Blue Storm Télé) • Phénix de l'environnement 2007

Le prix de l'exode (Télé-Québec, ACDI) • Prix de l'ONF du meilleur film, section Regards d'ici, Festival Pan-Africa international, Montréal 2007

Québec, lieu de passage (Vidéo Femmes) • Prix du meilleur documentaire — Court et moyen métrage, Rendez-vous du cinéma québécois 2007

Ramdam (Vivaclic) • Prix d'excellence francophone 2008, Alliance pour l'enfant et la télévision — *Noël, c'est l'amour* • Prix de l'artiste d'émission jeunesse, Gala Artis 2007 et 2008 — Mariloup Wolfe

Toupie et Binou (Spectra animation) • Prix d'excellence — Domaine pour les enfants, Prix des nouveaux médias canadiens, Toronto 2007

ÉTATS FINANCIERS

DE L'EXERCICE DE 17 MOIS TERMINÉ LE 31 AOÛT 2008

69 423 580	\$	54 985 496	\$
254 415		254 415	
3 440 820		1 570 915	
2 412 949		1 915 078	
		58 725 904	
		15 562 694	
		74 288 5	
		46 506 988	
		16 709 606	
		12 914 967	
		8 226 555	
		3 566 587	
		2 598 770	
		5 718 769	
		25 384	
		(1 120)	
		96 266 5	

RAPPORT

DE LA DIRECTION

Les états financiers de Télé-Québec ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de conventions comptables appropriées et qui respectent les principes comptables généralement reconnus du Canada. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport annuel d'activité concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles comptables internes conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

Télé-Québec reconnaît qu'elle est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Le conseil d'administration surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il approuve les états financiers. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité de vérification, dont les membres ne font pas partie de la direction. Ce comité rencontre la direction et le vérificateur, examine les états financiers et en recommande l'approbation au conseil d'administration.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à la vérification des états financiers de Télé-Québec, conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada, et son rapport du vérificateur expose la nature et l'étendue de cette vérification et l'expression de son opinion. Le Vérificateur général du Québec peut, sans aucune restriction, rencontrer le comité de vérification pour discuter de tout élément qui concerne sa vérification.

La présidente-directrice générale,



Michèle Fortin

La directrice générale
de l'administration et des finances,



Michèle Parent

Montréal, le 17 octobre 2008

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

À l'Assemblée nationale

J'ai vérifié le bilan de Télé-Québec au 31 août 2008, l'état des résultats et du déficit cumulé ainsi que l'état des flux de trésorerie de l'exercice de 17 mois terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de Télé-Québec. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de Télé-Québec au 31 août 2008, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice de 17 mois terminé à cette date, selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Conformément aux exigences de la *Loi sur le Vérificateur général* (L.R.Q., chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis, à l'exception des changements apportés aux conventions comptables relatives aux instruments financiers, tels qu'ils sont expliqués à la note 3, ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Le vérificateur général du Québec,



Renaud Lachance, CA

Québec, le 17 octobre 2008

	Exercice de 17 mois terminé le 31 août 2008	Exercice de 12 mois terminé le 31 mars 2007
PRODUITS		
Subventions du gouvernement du Québec		
Fonctionnement	69 423 580 \$	54 985 496 \$
Remboursement de la dette à long terme	254 415	254 415
Virement de subventions reportées (note 14)	3 440 820	1 570 915
Autres	2 412 949	1 915 078
	<u>75 531 764</u>	<u>58 725 904</u>
Ventes, services et autres produits	<u>20 200 415</u>	<u>15 562 694</u>
	<u>95 732 179</u>	<u>74 288 598</u>
CHARGES (note 5)		
Programmes et nouveaux médias	46 506 988	40 089 261
Affaires juridiques, ressources humaines et services techniques	16 709 606	11 407 141
Administration	12 914 967	9 313 874
Grille, diffusion et promotion	8 226 555	6 233 527
Régions, partenariats, affaires institutionnelles	3 566 587	3 473 721
Ventes, financement et marketing	2 598 770	1 858 884
Amortissement des immobilisations corporelles	5 718 769	3 440 493
Frais financiers — net (note 6)	25 384	32 194
Quote-part dans les résultats de la société satellite	(1 120)	13 399
	<u>96 266 506</u>	<u>75 862 494</u>
EXCÉDENT DES CHARGES SUR LES PRODUITS AVANT ÉLÉMENT SUIVANT	(534 327)	(1 573 896)
Frais de restructuration (note 4)	<u>1 121 360</u>	<u>6 565 771</u>
EXCÉDENT DES CHARGES SUR LES PRODUITS	(1 655 687)	(8 139 667)
(DÉFICIT) EXCÉDENT CUMULÉ AU DÉBUT	<u>(6 001 565)</u>	<u>2 138 102</u>
DÉFICIT CUMULÉ À LA FIN	<u>(7 657 252) \$</u>	<u>(6 001 565) \$</u>

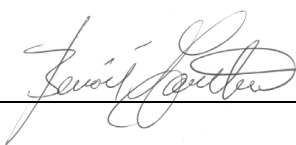
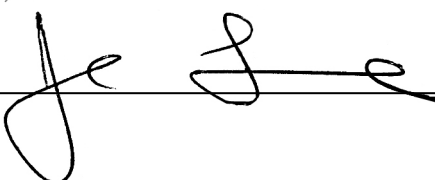
TÉLÉ-QUÉBEC

BILAN au 31 août 2008

	31 août 2008	31 mars 2007
ACTIF		
À court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 15)	19 431 151 \$	- \$
Créances	4 148 571	6 060 229
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec (note 7)	2 988 738	4 078 111
Émissions réalisées et en cours de production	397 535	396 265
Droits de télédiffusion et de distribution et participation à des productions extérieures	41 691 385	17 486 913
Fournitures techniques et de production	488 010	437 894
Frais payés d'avance	227 950	260 611
	<u>69 373 340</u>	<u>28 720 023</u>
 Placements à long terme (note 8)	 2 585 403	 2 584 283
 Subventions à recevoir du gouvernement du Québec (note 7)	 22 005 324	 17 682 439
 Immobilisations corporelles (note 9)	 20 853 333	 15 554 014
	<u>114 817 400 \$</u>	<u>64 540 759 \$</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

TÉLÉ-QUÉBEC

BILAN au 31 août 2008

	31 août 2008	31 mars 2007
PASSIF		
À court terme		
Chèques en circulation moins encaisse	- \$	1 100 572 \$
Emprunts temporaires (note 10)	17 821 102	13 500 498
Charges à payer et frais courus (note 11)	6 300 356	9 881 406
Droits de télédiffusion et de distribution et participation à des productions extérieures à payer	29 346 862	13 945 756
Versements échéant en deçà de un an sur la dette à long terme (note 12)	2 176 893	1 818 450
Produits reportés (note 14)	37 705 904	4 028 537
	93 351 117	44 275 219
Dette à long terme (note 12)	11 243 411	15 490 596
Frais de restructuration à payer (note 4)	474 264	793 300
Avance du gouvernement du Québec (note 13)	2 750 000	2 750 000
Produits reportés (note 14)	14 655 860	7 233 209
	122 474 652	70 542 324
DÉFICIT CUMULÉ	(7 657 252)	(6 001 565)
	114 817 400 \$	64 540 759 \$
ENGAGEMENTS (note 16)		
ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DU BILAN (note 21)		

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers

	Exercice de 17 mois terminé le 31 août 2008	Exercice de 12 mois terminé le 31 mars 2007
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent des charges sur les produits	(1 655 687) \$	(8 139 667) \$
Éléments sans incidence sur les liquidités :		
Amortissement des immobilisations corporelles	5 718 769	3 440 493
Virement des produits reportés	(3 440 820)	(1 570 915)
Perte sur aliénation d'immobilisations corporelles	30 632	-
Quote-part dans les résultats de la société satellite	(1 120)	13 399
	651 774	(6 256 690)
Variations des éléments hors caisse liés à l'exploitation (note 15)	34 819 692	7 675 088
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	35 471 466	1 418 398
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec	(4 322 885)	(424 012)
Augmentation de l'emprunt auprès du Fonds de financement	14 789 604	5 982 846
Remboursement de l'emprunt auprès du Fonds de financement	(3 567 000)	-
Augmentation de la dette à long terme	3 584 433	-
Remboursement de la dette à long terme	(7 473 175)	(1 818 449)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	3 010 977	3 740 385
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(11 206 129)	(3 407 582)
Produit d'aliénation d'immobilisations corporelles	157 409	-
Flux de trésorerie utilisés pour les activités d'investissement	(11 048 720)	(3 407 582)
AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	27 433 723	1 751 201
INSUFFISANCE DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	(8 002 572)	(9 753 773)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE (INSUFFISANCE) À LA FIN DE L'EXERCICE (note 15)	19 431 151 \$	(8 002 572) \$

1. CONSTITUTION ET OBJETS

Télé-Québec est, au sens du Code civil, une personne morale constituée par la *Loi sur la Société de télédiffusion du Québec* (L.R.Q., S-12.01).

Télé-Québec a principalement pour objet d'exploiter une entreprise de télédiffusion éducative et culturelle de même qu'un service de production et de distribution de documents audiovisuels, multimédias et de télédiffusion.

Changement de date de fin d'exercice financier

L'article 20 de la *Loi modifiant la Loi sur la Société de télédiffusion du Québec* entrée en vigueur le 4 décembre 2007, fixe dorénavant au 31 août de chaque année la date de fin de l'exercice financier de Télé-Québec.

2. CONVENTIONS COMPTABLES

La préparation des états financiers de Télé-Québec, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des produits et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Constatation des produits

Subventions

Les subventions sont constatées à titre de produits dans l'exercice au cours duquel les charges correspondantes sont engagées. Les subventions à recevoir relatives aux immobilisations corporelles et à leur maintien sont inscrites dans l'exercice au cours duquel Télé-Québec a obtenu le financement ou a réalisé les travaux donnant droit à ces subventions.

Ventes, services et autres produits

Les ventes, services et autres produits sont constatés lorsqu'il existe des preuves convaincantes d'un accord que les services ont été rendus au client, que le prix est déterminé ou déterminable et que l'encaissement est raisonnablement assuré.

Émissions réalisées et en cours de production

Les émissions réalisées et en cours de production sont comptabilisées au coût moyen. Le coût comprend les coûts directs des fournitures et des services, ainsi qu'une imputation des frais généraux et de main-d'œuvre reliés aux émissions. Le coût moyen d'une émission est imputé aux opérations lors de la diffusion initiale ou lorsque l'émission est déclarée inutilisable.

2. CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Droits de télédiffusion et de distribution, et participation à des productions extérieures

Les droits de télédiffusion et de distribution de documents audiovisuels sont généralement acquis pour une période de cinq ans ; ils sont capitalisés pour être ensuite imputés aux opérations en fonction des diffusions effectuées et, sauf pour certains cas où ils sont imputés en fonction des considérations rattachées à l'utilisation des droits, la base suivante est utilisée :

70 % pour la première diffusion;
30 % pour la deuxième diffusion.

Les droits sur les films qui sont jugés inutilisables sont radiés des livres dès qu'une décision est prise à cet effet.

Quant aux productions extérieures, la participation de Télé-Québec et les droits sont reportés pour être ensuite imputés entièrement aux opérations lors de la première diffusion, sauf pour certains cas où ils sont imputés en fonction des considérations rattachées à l'utilisation des droits.

Fournitures techniques et de production

Les stocks de fournitures techniques et de production sont évalués au moindre du coût et de la valeur de remplacement. Le coût est calculé selon la méthode du coût moyen.

Placements à long terme

L'investissement dans une société satellite est comptabilisé à la valeur de consolidation. Le placement de portefeuille est comptabilisé à la valeur d'acquisition. Lorsqu'un placement subit une moins-value durable, sa valeur comptable est réduite pour tenir compte de cette moins-value. Cette réduction est imputée directement aux résultats de l'exercice.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût.

Le réseau d'antennes comprend les bâtisses, les matériaux, les services d'ingénierie, les infrastructures, les frais directs de main-d'œuvre, les intérêts sur le financement temporaire durant la construction et les frais généraux qui s'y rapportent.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire aux taux suivants :

	<u>Taux</u>
Réseau d'antennes	5 %
Améliorations au réseau d'antennes	10 %
Matériel technique	10 %
Ameublement et agencement	10 %
Équipement informatique	20 %
Matériel roulant	20 %
Améliorations locatives	Durée du bail, maximum 5 ans
Regroupement des installations :	
Matériel technique	6,67 %
Ameublement et agencement	6,67 %
Améliorations locatives	Durée du bail, maximum 15 ans

2. CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de Télé-Québec consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires, les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition et les emprunts auprès d'institutions financières contractés pour faire face aux engagements de trésorerie à court terme.

Régimes de retraite

La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée aux régimes interentreprises à prestations déterminées gouvernementaux compte tenu du fait que Télé-Québec ne dispose pas de suffisamment d'informations pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées.

Instruments financiers

- La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont classés dans la catégorie « Actifs financiers détenus à des fins de transaction ». Ces actifs sont évalués à la juste valeur, et les gains et pertes découlant de la réévaluation à la fin de chaque période sont enregistrés aux résultats.
- Les créances sont classées dans les « Prêts et créances ». Après leur évaluation initiale à la juste valeur, elles sont évaluées au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.
- Les charges à payer, les emprunts temporaires, les droits de télédiffusion et de distribution, et les participations à des productions extérieures à payer, les frais de restructuration à payer et la dette à long terme sont classés dans les « Autres passifs financiers ». Après leur évaluation initiale à la juste valeur, ils sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.
- Les coûts de transaction sont passés en charge au moment où ils sont engagés.
- Au cours de l'exercice terminé le 31 août 2008, Télé-Québec n'a effectué aucune opération ayant eu une incidence sur le résultat étendu, par conséquent, aucun solde d'ouverture ni de clôture pour le cumul des autres éléments du résultat étendu n'est présenté.

3. MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES

Le 1^{er} avril 2007, Télé-Québec a adopté, rétroactivement, sans retraitement de montants des périodes précédentes, les nouvelles recommandations de l'Institut canadien des comptables agréés (ICCA) quant à la comptabilisation, l'évaluation et la présentation des instruments financiers à la suite de la publication des chapitres 3855 « Instruments financiers — Comptabilisation et évaluation », 3861 « Instruments financiers — Informations à fournir et présentation » et 1530 « Résultat étendu ». L'adoption de ces nouvelles normes n'a pas d'incidence financière significative sur les états financiers au 1^{er} avril 2007 et au 31 août 2008.

Aux fins de l'application de ces nouvelles recommandations, les classements adoptés par Télé-Québec sont divulgués à la note 2.

Pour Télé-Québec, l'adoption de ces nouveaux chapitres du Manuel de l'ICCA n'a eu aucune incidence significative sur les soldes d'ouverture de bilan.

3. MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Les dérivés incorporés dans d'autres instruments financiers ou contrats autres que ceux qui sont détenus à des fins de transaction sont séparés de leur contrat hôte et comptabilisés à titre de dérivés lorsque les caractéristiques économiques et les risques qu'ils présentent ne sont pas étroitement liés à ceux que présente le contrat hôte.

Télé-Québec a choisi le 1^{er} avril 2003 comme date de transition des dérivés incorporés, tel que prévu aux dispositions transitoires du chapitre 3855 du Manuel de l'ICCA. En conséquence, seuls les contrats ou les instruments financiers conclus ou modifiés après la date de transition ont été revus en vue de recenser les dérivés incorporés. Cette mesure n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers.

Modifications futures de conventions comptables

Instruments financiers — Information à fournir et présentation

Au cours du prochain exercice, Télé-Québec appliquera les nouvelles recommandations de l'ICCA quant aux nouveaux chapitres suivants : 3862 « Instruments financiers — Informations à fournir » et 3863 « Instruments financiers — Présentation ». Ces chapitres visent à informer les utilisateurs pour leur permettre d'évaluer l'importance des instruments financiers en fonction de la situation financière et de la performance financière de Télé-Québec, et d'évaluer la nature et l'ampleur des risques découlant des instruments financiers auxquels Télé-Québec est exposée, ainsi que d'évaluer la façon dont elle gère ces risques. Les chapitres 3862 et 3863 remplacent le chapitre 3861 du Manuel de l'ICCA intitulé « Instruments financiers — informations à fournir et présentation ». Ces nouveaux chapitres du Manuel de l'ICCA mettent l'accent sur les exigences en matière d'information à fournir, mais reprennent telles quelles les exigences en matière de présentation.

Stocks

Télé-Québec adoptera également, au cours du prochain exercice, le chapitre 3031 « Stocks », lequel prescrit le traitement comptable des stocks, notamment sur la détermination du coût et sa comptabilisation ultérieure en charges, y compris toute dépréciation jusqu'à la valeur nette de réalisation. La direction estime qu'il n'y aura pas d'incidence significative sur ses états financiers au regard de l'application de cette nouvelle norme.

Écarts d'acquisition et actifs incorporels

En février 2008, le Conseil des normes comptables de l'ICCA a publié le chapitre 3064, « Écarts d'acquisition et actifs incorporels », qui remplace le chapitre 3062, « Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels », et le chapitre 3450, « Frais de recherche et de développement ». Pour Télé-Québec, ce chapitre sera en vigueur pour les états financiers ouverts à compter du 1^{er} septembre 2009. Ce nouveau chapitre du Manuel de l'ICCA établit des normes de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et d'information applicables aux écarts d'acquisition et aux actifs incorporels. Les dispositions ayant trait à la définition et à la comptabilisation initiale des actifs incorporels, y compris les actifs incorporels générés en interne, sont uniformisées avec celles de l'IAS 38 des IFRS, « Actifs incorporels ». Télé-Québec évalue actuellement l'incidence de cette nouvelle norme sur ses états financiers. Les actifs visés sont les droits de télédiffusion et de distribution, et participation à des productions extérieures. Aucune incidence significative n'est cependant prévue.

4. FRAIS DE RESTRUCTURATION

Au cours de la période de 17 mois terminée le 31 août 2008, Télé-Québec a inscrit une charge de 1 121 360 \$ (2007 : 6 565 771 \$) au titre d'indemnités de départ ainsi que les frais connexes afférents, à la suite de l'adoption d'un plan de compression des effectifs par son Conseil d'administration. Il est prévu que les déboursés totaux totaliseront 7 713 890 \$, dont 3 274 213 \$ (2007 : 3 071 356 \$) ont été déboursés durant l'exercice terminé le 31 août 2008. Le solde de la provision pour les frais de restructuration à payer au 31 août 2008 s'élève à 1 341 562 \$ (2007 : 3 494 415 \$). La portion représentant des déboursés devant être payés au cours de l'exercice se terminant le 31 août 2009, au montant de 867 298 \$ (2007 : 2 701 115 \$), est classée dans les charges à payer et frais courus.

5. CHARGES PAR CATÉGORIES

	<u>2008</u> (17 mois)		<u>2007</u> (12 mois)	
Traitements et charges sociales	28 851 302	\$	21 015 913	\$
Services de transport et de communication	5 009 838		4 442 797	
Services professionnels, administratifs et autres	6 334 060		4 744 295	
Loyers	8 556 018		6 093 645	
Fournitures et approvisionnements	2 670 467		1 675 020	
Droits de télédiffusion et de distribution	37 551 883		32 860 683	
Amortissement des immobilisations corporelles	5 718 769		3 440 493	
Frais directs productions autonomes	1 403 946		1 373 551	
Frais directs prestations de services	40 042		47 494	
Frais financiers	25 384		32 194	
Radiation de créances	76 555		24 307	
Quote-part dans les résultats de la société satellite	(1 120)		13 399	
Perte sur aliénation d'immobilisations corporelles	30 632		-	
	<u>96 267 776</u>		<u>75 763 791</u>	
Émissions réalisées et en cours de production, et participation à des productions extérieures — variation de l'exercice	<u>(1 270)</u>		<u>98 703</u>	
	<u>96 266 506</u>	\$	<u>75 862 494</u>	\$

6. FRAIS FINANCIERS — NET

	<u>2008</u> (17 mois)		<u>2007</u> (12 mois)	
Intérêts sur la dette à long terme	1 446 291	\$	1 159 717	\$
Intérêts sur emprunts auprès d'institutions financières	25 384		32 194	
Intérêts sur emprunts auprès du Fonds de financement	781 088		145 712	
Subvention du gouvernement du Québec — intérêts sur la dette à court terme	(781 088)		(145 712)	
Subvention du gouvernement du Québec — intérêts sur la dette à long terme	<u>(1 446 291)</u>		<u>(1 159 717)</u>	
	<u>25 384</u>	\$	<u>32 194</u>	\$

7. SUBVENTIONS À RECEVOIR DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Les subventions à recevoir du gouvernement du Québec présentées à court terme correspondent aux intérêts courus et au remboursement du capital payables au cours du prochain exercice sur la dette à long terme, ainsi qu'au solde à recevoir sur des subventions liées à des projets spécifiques.

La portion à long terme représente le solde des engagements du gouvernement du Québec relatifs aux immobilisations corporelles et à leur maintien, déduction faite des remboursements de capital sur la dette à long terme déjà effectués, et de ceux qui restent à faire dans le prochain exercice.

8. PLACEMENTS À LONG TERME

	31 août 2008	31 mars 2007
Investissement dans une société satellite	2 575 561 \$	2 574 441 \$
Placement de portefeuille	9 842	9 842
	<u>2 585 403 \$</u>	<u>2 584 283 \$</u>

Investissement dans une société satellite

Télé-Québec détient une participation en actions de 24,34 % dans une société dont l'activité principale est de maintenir un service de télévision de langue française axé sur les arts et la culture. Le montant de pertes accumulées depuis l'acquisition s'élève à 174 439 \$ au 31 août 2008 (175 559 \$ au 31 mars 2007).

Placement de portefeuille

Télé-Québec détient une participation en actions de 4,44 % dans une société dont l'activité principale est la gestion des signaux.

9. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	31 août 2008			31 mars 2007
	Coût	Amortissement cumulé	Net	Net
Réseau d'antennes incluant les améliorations	31 436 233 \$	26 635 067 \$	4 801 166 \$	3 888 750 \$
Matériel technique	27 348 903	16 447 176	10 901 727	6 607 115
Ameublement et agencement	1 406 796	1 158 965	247 831	341 471
Équipement informatique	9 323 498	6 041 531	3 281 967	1 344 158
Matériel roulant	729 699	650 303	79 396	150 802
Améliorations locatives	3 524 958	2 383 018	1 141 940	1 071 033
	<u>73 770 087</u>	<u>53 316 060</u>	<u>20 454 027</u>	<u>13 403 329</u>
Regroupement des installations :				
Matériel technique	4 620 644	4 409 378	211 266	649 142
Ameublement et agencement	653 332	628 390	24 942	86 874
Améliorations locatives	4 272 508	4 109 410	163 098	568 108
	<u>9 546 484</u>	<u>9 147 178</u>	<u>399 306</u>	<u>1 304 124</u>
Projets informatiques en cours de parachèvement (a)	-	-	-	846 561
	<u>83 316 571 \$</u>	<u>62 463 238 \$</u>	<u>20 853 333 \$</u>	<u>15 554 014 \$</u>

(a) Lorsque les projets informatiques seront terminés, les immobilisations seront amorties en fonction de leur durée de vie utile.

10. EMPRUNTS TEMPORAIRES

	31 août 2008	31 mars 2007
Emprunts auprès d'institutions financières	- \$	6 902 000 \$
Emprunts auprès du Fonds de financement	17 821 102	6 598 498
	<u>17 821 102 \$</u>	<u>13 500 498 \$</u>

Emprunts auprès d'institutions financières

Télé-Québec a un crédit autorisé renouvelable annuellement le 30 septembre auprès d'une institution financière. Au 31 août 2008, le montant maximum que pouvait prélever Télé-Québec s'établissait à 16 000 000 \$. Les sommes prélevées portent intérêt au taux préférentiel lorsque la marge de crédit est utilisée alors qu'elles portent intérêt à la moyenne des taux des acceptations bancaires à un mois, plus une marge de 0,3 % tenant lieu de frais d'émission et de gestion lorsqu'il s'agit d'acceptation bancaire. L'emprunt a été complètement remboursé au cours de l'exercice 2008. Le taux d'intérêt était de 6,00 % au 31 mars 2007.

Emprunts auprès du Fonds de financement

Télé-Québec emprunte au Fonds de financement du gouvernement du Québec les sommes nécessaires pour l'acquisition d'immobilisations et leur maintien, ainsi que pour la réalisation du plan de modernisation. Au 31 août 2008, les montants maximums d'emprunts autorisés par le gouvernement du Québec à ces fins s'établissaient à 23 617 000 \$ pour les immobilisations et à 10 000 000 \$ pour le plan de modernisation. Les sommes prélevées portent intérêt à la moyenne des taux des acceptations bancaires à un mois, plus une marge de 0,3 % tenant lieu de frais d'émission et de gestion. Le taux d'intérêt était de 3,42 % au 31 août 2008 (4,64 % au 31 mars 2007).

11. CHARGES À PAYER ET FRAIS COURUS

	31 août 2008	31 mars 2007
Fournisseurs et frais courus	2 199 368 \$	3 503 838 \$
Comptes à payer divers	963 579	976 370
Frais de restructuration à payer	867 298	2 701 115
Traitements et charges sociales à payer	2 270 111	2 700 083
	<u>6 300 356 \$</u>	<u>9 881 406 \$</u>

12. DETTE À LONG TERME

	31 août 2008	31 mars 2007
Obligation, série 1, 11,25 % remboursée le 25 mai 2008	- \$	5 000 000 \$
Emprunts sur billet du Fonds de financement du gouvernement du Québec :		
– 3,828 % remboursable par versements annuels de 556 985 \$ jusqu'au 10 mai 2010	1 113 971	2 227 942
– 4,798 % remboursable par versements annuels de 503 525 \$ jusqu'au 27 février 2014	3 021 148	3 524 673
– 5,795 % remboursable par versements annuels de 254 415 \$ jusqu'au 1 ^{er} décembre 2010	763 245	1 017 660
– 4,2739 % remboursable par versements annuels de 201 409 \$ jusqu'au 1 ^{er} décembre 2014 et par un versement de 1 208 459 \$ le 1 ^{er} décembre 2015	2 618 328	2 819 738
– 4,2739 % remboursable par versements annuels de 302 114 \$ jusqu'au 1 ^{er} décembre 2015	2 416 919	2 719 033
– 4,099 % remboursable par versements annuels de 97 740 \$ jusqu'au 10 mai 2011 et par un versement de 586 439 \$ le 10 mai 2012	879 658	-
– 4,207 % remboursable par versements annuels de 260 703 \$ jusqu'au 1 ^{er} octobre 2012 et par un versement de 1 303 518 \$ le 1 ^{er} octobre 2013	2 607 035	-
	13 420 304	17 309 046
Versements échéant en deçà de un an	2 176 893	1 818 450
	<u>11 243 411 \$</u>	<u>15 490 596 \$</u>

Les versements en capital à effectuer pour les cinq prochains exercices sur la dette à long terme s'établissent comme suit :

2009	2 176 893 \$
2010	2 176 893
2011	1 365 493
2012	1 854 192
2013	1 267 753

13. AVANCE DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Une avance de 2 750 000 \$ a été octroyée à Télé-Québec pour son investissement dans une société satellite. Le remboursement de l'avance sera effectué, le cas échéant, à la date de dissolution de la société satellite, ou à la date de récupération par Télé-Québec du capital investi, ou au plus tard le 31 décembre 2011. Le coût d'intérêt correspond aux bénéfices nets réalisés à même le placement de 2 750 000 \$, jusqu'à concurrence d'un maximum annuel égal au taux préférentiel. Les intérêts courent depuis le déboursement de l'avance et seront payables à compter de l'année où la société satellite commencera la distribution annuelle des bénéfices, jusqu'à concurrence du montant distribué.

14. PRODUITS REPORTÉS

	31 août 2008	31 mars 2007
Subventions du gouvernement du Québec		
Subventions relatives aux immobilisations corporelles pour le remboursement de la dette à long terme		
Solde au début	9 403 323 \$	8 986 192 \$
Produits reportés de l'exercice	11 882 357	1 988 046
Virement aux produits de l'exercice	(3 440 820)	(1 570 915)
Solde à la fin	17 844 860	9 403 323
Subvention de fonctionnement reportée	32 313 460	-
Projets spécifiques	1 893 300	1 639 132
	52 051 620	11 042 455
Autres produits de productions extérieures	179 436	159 303
Loyers perçus d'avance	130 708	59 988
	52 361 764	11 261 746
Moins : Portion à court terme		
Subventions du gouvernement du Québec	37 395 760	3 809 246
Autres produits de productions extérieures	179 436	159 303
Loyers perçus d'avance	130 708	59 988
	37 705 904	4 028 537
	14 655 860 \$	7 233 209 \$

15. FLUX DE TRÉSORERIE

	<u>2008</u> (17 mois)		<u>2007</u> (12 mois)
Variations des éléments hors caisse liés à l'exploitation			
Variation des créances	1 911 658	\$	114 690
Variation des subventions à recevoir du gouvernement du Québec	1 089 373		(808 719)
Variation des émissions réalisées et en cours de production	(1 270)		98 703
Variation des droits de télédiffusion et de distribution et participation à des productions extérieures	(24 204 472)		(79 555)
Variation des fournitures techniques et de production	(50 116)		815
Variation des frais payés d'avance	32 661		(21 382)
Variation des charges à payer et frais courus	(3 581 050)		2 462 454
Variation des droits de télédiffusion et de distribution, et participation à des productions extérieures à payer	15 401 106		2 173 494
Variation des produits reportés	44 540 838		2 941 288
Variation des frais de restructuration à payer	(319 036)		793 300
	<u>34 819 692</u>	<u>\$</u>	<u>7 675 088</u>
			<u>\$</u>

La trésorerie et les équivalents de trésorerie (insuffisance) figurant dans l'état des flux de trésorerie comprennent les montants suivants comptabilisés dans le bilan :

	<u>31 août</u> <u>2008</u>		<u>31 mars</u> <u>2007</u>
Encaisse	3 677 081	\$	-
Placement à court terme (portant intérêt au taux moyen de 4,35 %)	15 754 070		
Chèques en circulation moins encaisse	-		(1 100 572)
Emprunts auprès d'institutions financières	-		(6 902 000)
	<u>19 431 151</u>	<u>\$</u>	<u>(8 002 572)</u>
			<u>\$</u>

Les intérêts payés au cours de l'exercice de 17 mois terminé le 31 août 2008 s'élèvent à 2 459 969 \$ (2007 : 1 392 808 \$).

16. ENGAGEMENTS

Télé-Québec s'est engagée par des baux à long terme échéant à diverses dates jusqu'en l'an 2019 pour des locaux et autres biens et services. Ces baux comportent, dans certains cas, une option de renouvellement variant de 1 à 15 ans.

La charge de loyer de l'exercice de 17 mois terminé le 31 août 2008 concernant ces baux s'élève à 7 723 252 \$ (2007 : 5 430 830 \$).

Les paiements minimums futurs au cours des prochains exercices s'établissent comme suit :

2009	5 478 166	\$
2010	5 137 058	
2011	4 871 621	
2012	4 269 343	
2013	4 096 760	
2014 et subséquemment	<u>21 698 414</u>	
	<u>45 551 362</u>	<u>\$</u>

17. RÉGIMES DE RETRAITE

Les membres du personnel de Télé-Québec participent au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP), au Régime de retraite des fonctionnaires (RRF) ou au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE). Ces régimes interentreprises sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès.

Au 1^{er} janvier 2008, le taux de cotisation de Télé-Québec pour le RREGOP a augmenté de 7,06 % à 8,19 % de la masse salariale cotisable et celui du RRPE de 7,78 % à 10,54 %. Le taux de cotisation du RRF est demeuré à 7,25 %.

Les cotisations de Télé-Québec imputées aux résultats de l'exercice de 17 mois terminé le 31 août 2008, s'élèvent à 1 387 635 \$ (2007: 900 550 \$). Les obligations de Télé-Québec envers ces régimes gouvernementaux se limitent à ses cotisations à titre d'employeur.

18. INSTRUMENTS FINANCIERS

Dette à long terme

Au 31 août 2008, la juste valeur de la dette à long terme de 13 420 304 \$ (2007 : 17 309 046 \$) s'établissait à 13 867 977 \$ (2007 : 18 126 239 \$), compte tenu de l'actualisation des flux de trésorerie au cours du marché pour des titres de nature semblable quant à l'échéance et au taux d'intérêt.

La juste valeur des emprunts temporaires correspond à la valeur comptable de ces titres, étant donné leur court délai de renouvellement.

Autres éléments d'actif et de passif

La juste valeur de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des créances et des charges à payer équivaut à leur valeur comptable, étant donné leur courte période d'échéance.

Avance du gouvernement du Québec

La juste valeur de l'avance du gouvernement du Québec ne peut être estimée, compte tenu de l'absence de marché pour ce type d'avance.

Risque de crédit

L'exposition au risque de crédit de Télé-Québec correspond à la valeur comptable des éléments d'actifs financiers. Télé-Québec procède à une évaluation continue de ses actifs et comptabilise une provision pour pertes au moment où les comptes sont jugés irrécouvrables.

Risques liés aux taux d'intérêt

La dette à long terme est émise à des taux d'intérêts fixes, réduisant ainsi au minimum les risques liés aux flux de trésorerie et aux taux d'intérêt. Télé-Québec est surtout exposée aux risques associés aux variations des taux d'intérêt de ses emprunts à court terme et de ses autres facilités de crédit à intérêts variables.

19. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

En plus des opérations entre apparentés déjà divulguées dans les états financiers et comptabilisées à la valeur d'échange, Télé-Québec est apparentée avec tous les ministères et fonds spéciaux, ainsi qu'avec tous les organismes et entreprises contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis, soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec. Télé-Québec n'a conclu aucune opération commerciale avec ces apparentés autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Ces opérations ne sont pas divulguées distinctement aux états financiers.

20. ÉCHANGES DE SERVICES

Télé-Québec a comptabilisé, au cours de l'exercice de 17 mois terminé le 31 août 2008, des échanges de services pour un montant d'environ 616 509 \$ (2007 : 407 925 \$). Le montant d'échanges de services est établi en fonction de la juste valeur des biens ou services cédés. Dans le cas où seule la valeur reçue peut être établie plus clairement, celle-ci sert à l'évaluation de l'échange. Ces transactions n'ont pas d'effets significatifs sur les résultats nets des opérations de Télé-Québec.

21. ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DU BILAN

Un protocole d'entente a été signé le 21 août 2008 entre la Ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec (MELS), Télé-Québec et Canal Savoir. En vertu de ce protocole, la Ministre s'engage à verser à Télé-Québec une subvention annuelle de un million de dollars pour les exercices 2008-2009, 2009-2010 et 2010-2011, afin d'assurer le maintien et le développement de la chaîne de télévision éducative Canal Savoir.

Télé-Québec versera une contribution financière équivalente à Canal Savoir aux fins de sa mission et de l'exploitation de ses activités de télédiffusion. Une entente de partenariat et une convention de participation financière entre Télé-Québec et le Canal Savoir ont été signées le 25 septembre 2008, ayant pour objet la participation majoritaire de Télé-Québec dans la chaîne Canal Savoir.

22. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés pour les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice 2008.

Publié par la
Direction des communications

Révision
Céline Bouchard

Conception graphique
Marie-Julie Boudreau
Anne-Marie Coallier

Siège social
Télé-Québec
1000, rue Fullum
Montréal (Québec)
H2K 3L7

Téléphone : (514) 521-2424
Télécopieur : (514) 873-2601
Numéro sans frais : 1 800 361-4362

Adresse Internet : telequebec.tv
Courriel: info@telequebec.tv

Dépôt légal — 2009
Bibliothèque nationale du Québec

ISBN 978-2-550-54819-5